

SOMMAIRE DE RENCONTRE

SIMEC Intervention maritime en cas de déversement

Soirée du 16 novembre 2011

CEPSA Chimie Montréal

MOT DE BIENVENUE - M. ANDRÉ BRUNELLE, président de l'AIEM et animateur de la soirée, souhaite la bienvenue aux participants.

OBJECTIFS DE LA RENCONTRE

Présentation de la Société d'intervention maritime, Est du Canada Ltée (SIMEC) par Monsieur Pierre Samson, directeur Région du Québec. La SIMEC est un des organismes d'intervention agréés au Canada qui fournit sur demande des services d'intervention en cas de déversement d'hydrocarbures à la « partie responsable », à la Garde côtière canadienne et à tout autre organisme gouvernemental responsable.

Présentation :

SIMEC (Société d'intervention maritime, en cas de déversement d'hydrocarbures)

M. Pierre Samson, directeur de la région du Québec, présente son équipe : M. Vincent Martin, directeur du Centre d'intervention de la région de Montréal (localisé à Verchères), et M. André Desjardins, directeur du Centre d'intervention de la région de Québec.

Leur exposé sur la SIMEC porte essentiellement sur le maintien de l'état de préparation (en cas de déversement) et sur des exemples d'intervention. De plus, M. Vincent explique brièvement le travail effectué par les équipes d'intervenants dans le cas de trois événements survenus dans la région de Montréal.

La présentation suscite l'intérêt de plusieurs participants. Voici les principaux sujets des questions soulevées, liées aux fonctions de la SIMEC :

- le repérage aérien de la présence d'hydrocarbures sur le fleuve;
- les particularités d'une intervention en hiver (sur la récupération du produit, la protection des rives, et autres);
- les types de techniques de récupération, selon les cas, en comparaison avec celles utilisées lors du déversement majeur dans le golfe du Mexique;
- le territoire d'intervention couvert par la SIMEC, en vertu de la réglementation;
- la capacité d'intervention en cas de déversement, dans l'éventualité de l'exploitation du pétrole dans le golfe du Saint-Laurent;
- les techniques d'utilisation de l'eau pour le nettoyage des rives, et autres produits;
- le rôle rempli par la SIMEC relativement à l'évaluation d'un tronçon de rive (lors de l'intervention de BP Deepwater Horizon);
- dans le cadre d'une intervention type, l'implication de la communauté riveraine au sein de la table de gestion.

Par ailleurs, quelques questions posées relèvent d'autres niveaux de responsabilité (Transports Canada ou d'autres instances). Parmi les sujets d'interrogations :

- les différences entre une intervention sur un déversement provenant d'un pipeline ou un déversement provenant d'un bateau;
- les causes principales des accidents;
- le niveau de sécurité de navires à doubles coques;
- le niveau de sécurité des bateaux-citernes (exemple cité de l'échouement en 2007 d'un chimiquier contenant 7 000 tonnes de benzène. Pas de déversement, mais un rapport gouvernemental de recommandations, dont celle de tenir un registre des réparations).

Note : Des participants ont exprimé leur intérêt pour une présentation éventuelle au CLIC sur certains de ces aspects de la sécurité maritime liés au mandat de Transports Canada.